

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Berline

Motorisation	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1,9 dCi 110 FAP	03/2005>09/2007	BG4AB6 / BGEAB6	F9Q 758	1870 / 81 /110	Méca (PK6 382) / 6
1,9 dCi 125 FAP	03/2005>09/2006	BG43B6 / BGE3B6 /		1870 / 92 /125	
1,9 dCi 130 FAP	09/2006>09/2007	BG4VB6 / BGEVB6		1870 / 96 /130	

Estate (Break)

Motorisation	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1,9 dCi 110 FAP	03/2005>09/2007	KG4AB6 / KGEAB6	F9Q 758	1870 / 81 /110	Méca (PK6 382) / 6
1,9 dCi 125 FAP	03/2005>09/2006	KG43B6 / KGE3B6 /		1870 / 92 /125	
1,9 dCi 130 FAP	09/2006>09/2007	KG4VB6 / KGEVB6		1870 / 96 /130	

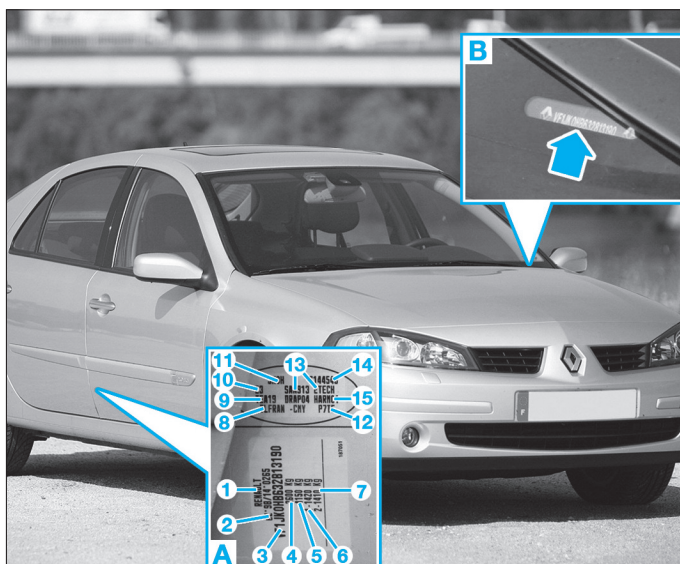
PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est collée à la base du pied milieu droit. Elle indique les caractéristiques suivantes :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception CEE.
- 3. Le numéro d'identification (comprenant le code d'identification mondial du constructeur, le code modèle et le numéro dans la série du type).
- 4. Le poids total autorisé en charge.
- 5. Le poids roulant autorisé.
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- 8. Les caractéristiques techniques du véhicule.
- 9. La référence peinture.
- 10. Le niveau d'équipement.
- 11. Le type véhicule (code modèle).
- 12. Le code de la sellerie.
- 13. Le complément de définition d'équipement.
- 14. Le numéro de fabrication.
- 15. Le code des garnitures intérieures.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

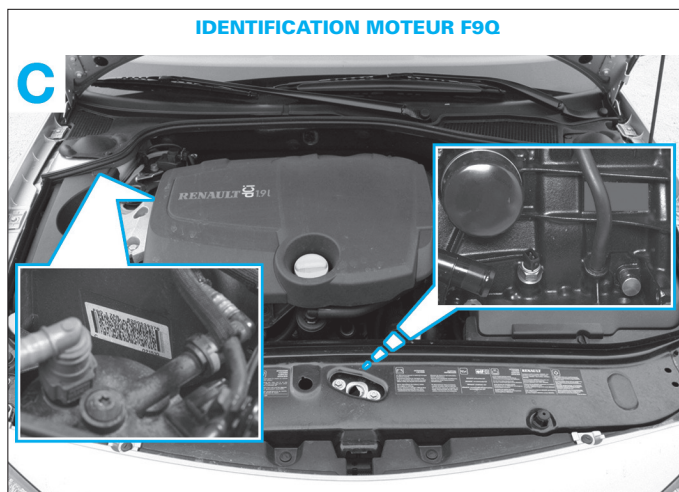
Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est mentionné sur la plaque constructeur (A). Il est également rappelé sur une plaque (B) située sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur, au travers du pare-brise.



IDENTIFICATION MOTEUR (C)

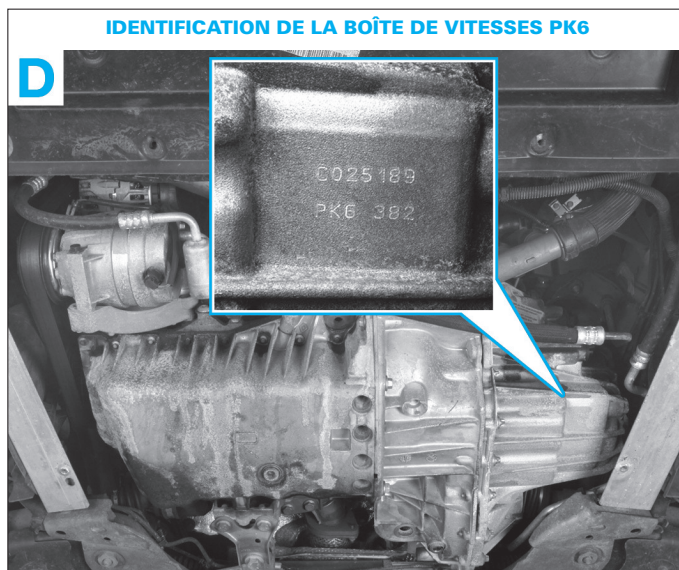
Le type moteur, son indice et son numéro de fabrication sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, entre deux nervures situées entre les durits de réaspiration des vapeurs d'huile, côté boîte de vitesses.

Une étiquette collée sur le carter plastique de la distribution rappelle le numéro et type moteur.



IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES PK6 (D)

Le type de la boîte de vitesses, son indice et son numéro de fabrication sont gravés sous le carter de pignonnerie. Ils sont visibles par le dessous du compartiment moteur, après la dépose du carénage inférieur.



CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (MM)

Caractéristiques

	Berline	Estate
Longueur hors tout	4 598	4 713
Largeur hors tout	2060	
Hauteur	1 433	1 439* / 1 475**
Empattement	2 748	
Voie avant	1 528	
Voie arrière	1 480	
Porte à faux avant	998	
Porte à faux arrière	851	967

* : Sans barres de toit.

** : Avec barres de toit.

MASSES (KG)

Caractéristiques

Carrosseries	Berline			Estate		
	Motorisations	F9Q 110 ch FAP	F9Q 125 ch FAP	F9Q 130 ch FAP	F9Q 110 ch FAP	F9Q 125 ch FAP
À vide en ordre de marche	1 350			1 385		
Total maxi en charge	1 980			2 015		
Total roulant autorisé	3 100			3 150		
Remorque freinée	1 500			1 300	1 500	
Remorque non freinée	650					

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Carrosseries	Berline			Estate		
	Motorisations	F9Q 110 ch FAP	F9Q 125 ch FAP	F9Q 130 ch FAP	F9Q 110 ch FAP	F9Q 125 ch FAP
Boîte de vitesses	PK6 382					
Vitesse maxi (km/h)	194	203	204	191	200	201
400 m départ arrêté (s)	18,3	17,3	17,1	18,5	17,5	17,3
1 000 m départ arrêté (s)	33,3	31,5	31,1	33,6	31,8	31,4
0 - 100 km/h (s)	12,1	10,5	10,2	12,4	10,8	10,5
Consommation : (l/100 km)*						
- Cycle urbain	7,6			7,8		
- Cycle extra-urbain	4,9			5,1		
- Cycle mixte	5,9			6		
Norme de dépollution	Euro 4					
Emission CO ₂ (g/km)	154			159		

*. Avec jantes de 16"

JANTES ET PNEUMATIQUES

Sur les versions dotées du système de surveillance de la pression des pneus, il faut réinitialiser le calculateur en cas de permutation des roues ou de montage d'un jeu de roues hiver, ce qui nécessite l'emploi d'un appareil de diagnostic approprié. La roue de secours n'est pas équipée de capteur, il est normal que le message "capteur hors service" s'affiche au combiné d'instruments lorsqu'elle est utilisée.

Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord ou sur l'étiquette collée sur le chant de porte avant gauche. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud. Sur les versions équipées d'une roue de secours de taille inférieure aux 4 autres roues, l'utilisation de celle-ci doit être temporaire et il est conseillé de ne pas dépasser 80 km/h.

Pression de gonflage (bar)

Pneumatiques	Jantes	À moyenne charge		À pleine charge		Roue de secours
		Avant	Arrière	Avant	Arrière	
205/55 R 16	6,5 J 16	2,2	2,1	2,5	2,2	2,5
225/45 R 17	7 J 17	2,2	2,1	2,5	2,2	2,5

Couple de serrage d'une roue : 11 daN.m.

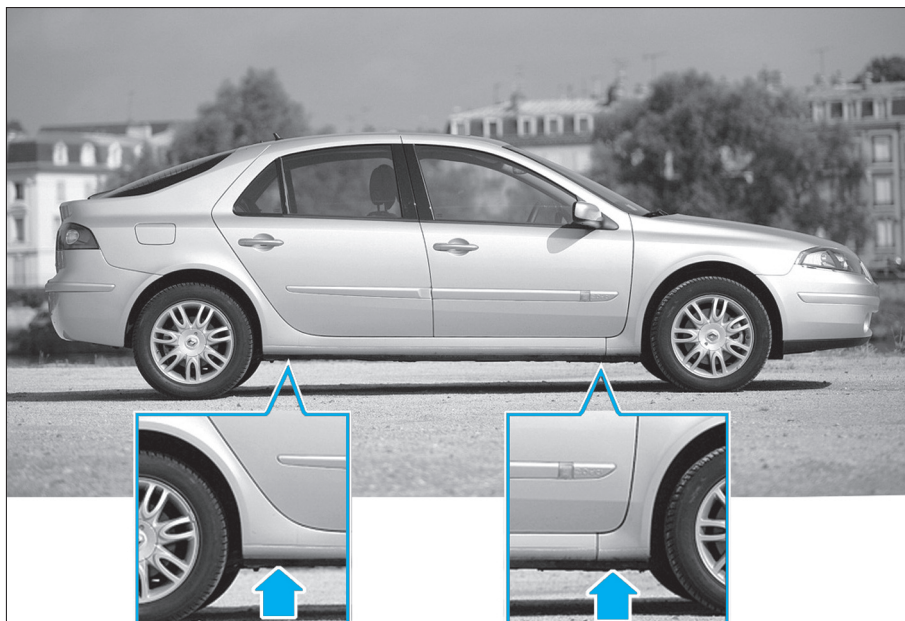
LEVAGE



Le souassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

LEVAGE AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des trous oblongs réalisés dans la feuillure du bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points. Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée puis serrer le frein de stationnement et engager, si nécessaire, la 1^{re} vitesse ou la marche arrière, contact coupé.



IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE

LEVAGE AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER



Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les triangles ou sous le berceau du train avant ou encore directement sous le train arrière.

Pour lever l'avant ou l'arrière du véhicule, équiper le cric d'une cale en bois munie d'une rainure afin d'épouser la feuillure du bas de caisse et prendre appui sous les emplacements prévus pour le cric de bord.

Pour lever latéralement le véhicule, positionner la cale sous la porte avant.

Dans tous les cas, pour assurer la stabilité du véhicule, il est indispensable de placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord ou sous les plots situés juste derrière eux.

LEVAGE AVEC UN PONT ÉLEVATEUR À DEUX COLONNES

Prendre appui sous les emplacements prévus pour recevoir le cric de bord.

REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Le remorquage s'effectue à l'aide d'un anneau amovible fourni avec l'outillage de bord logé dans la roue de secours placée dans le coffre.

Deux orifices taraudés sont prévus pour recevoir ce crochet. Ils sont accessibles après dépose d'un cache, côté gauche, sur le bouclier avant et, côté droit, sur le bouclier arrière.

Cet équipement ne doit être utilisé que pour remorquer le véhicule sur une faible distance, avec les 4 roues au sol. Il doit être utilisé que pour ce motif et, en aucun cas, pour soulever directement ou indirectement le véhicule, ou pour le sortir d'un fossé par exemple.

Dans le cas contraire, utiliser impérativement un plateau et dans cette éventualité ne jamais utiliser les transmissions pour arrimer le véhicule.

REMORQUAGE À L'AVANT (Berline et Estate)



REMORQUAGE À L'ARRIÈRE (Berline)



REMORQUAGE À L'ARRIÈRE (Estate)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ENTRETIEN COURANT

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

- Mettre le contact.
- Appuyer sur la touche située en bout du levier d'essuie-glace et sélectionner l'information «autonomie vidange» sur l'ordinateur de bord.
- Appuyer plus de 10 secondes sur la touche de défilement située en bout du levier d'essuie-glace. La valeur sur l'afficheur clignote à quatre reprises puis est remplacée par la valeur d'autonomie préconisée
- Lâcher la pression sur la touche, la valeur d'autonomie est initialisée.

PLAN D'ENTRETIEN

La fréquence d'entretien varie en fonction des conditions d'utilisation, de la norme de dépollution (voir fiches techniques) et de l'équipement du véhicule (présence ou non d'un filtre à particules). Les tableaux ci-dessous indiquent les opérations à effectuer.

Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...), pays très chauds, atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du carburant utilisé douteuse.

Il faut souligner aussi qu'un plan d'entretien spécifique est à appliquer pour les véhicules à faible kilométrage annuel.



Opérations de maintenance	Périodicité (selon le premier des deux termes atteint)	
	Conditions Normales d'utilisation	Conditions Particulières d'utilisation
Vidange et remplissage de l'huile moteur	Tous les 15 000 km ou 1 an	Tous les 7 500 km ou 6 mois
Remplacement du filtre à huile moteur		
Contrôle visuel de la ligne d'échappement		
Contrôle de l'usure des plaquettes de frein		
Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein		
Contrôle du niveau de liquide de frein / embrayage Hydraulique		
Contrôle du niveau de direction assistée		
Contrôle du niveau du liquide de lave-glace avant et arrière		
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur		
Contrôle de l'état des soufflets de direction et des transmissions		
Contrôle des jeux dans la direction, le train avant et arrière		
Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours)		
Contrôle visuel et de l'étanchéité des amortisseurs AV/AR		
Contrôle de l'équipement de signalisation		
Contrôle de l'état de charge de la batterie		
Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs		
Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR		
Contrôle du positionnement des étiquettes de sécurité et d'entretien		
Diagnostic des calculateurs		
Remplacement de la courroie de distribution et des galets	Tous les 120 000 km ou 5 ans	Tous les 90 000 km ou 5 ans
Remplacement de la courroie d'accessoires et des galets	Tous les 120 000 km ou 5 ans	Tous les 90 000 km ou 5 ans
Remplacement du filtre à carburant	Tous les 60 000 km	
Remplacement du liquide de frein	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
Remplacement du liquide de refroidissement moteur	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
Contrôle et nettoyage de la climatisation	Tous les 2 ans	
Remplacement du filtre à air	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
Remplacement du filtre habitacle	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
Entretien du filtre à particules (jusqu'au 27/06/2006)	Tous les 200 000 km	